

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

\$1.00 par année

—OU—

75 CENTIMS CHACUN

—PAR—

25—ABONNEMENTS—25

PAYÉS D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITÉ DE GRÉ À GRÉ

—avec—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Vol 2

St-Hyacinthe, 7 Avril 1892

No. 7

LA C. M. B. A.

Nous devons la choisir parce qu'elle est catholique

Certes, ce n'est pas son moindre titre, et celui qui l'honore le moins ! Elle est catholique. Il serait superflu de chercher à le prouver lorsque son Eminence le Cardinal Tasciueanu et tous nos archevêques et évêques du Canada l'approuvent et l'encouragent, lorsque plusieurs archevêques et évêques et au-delà de cinq cents prêtres en sont membres actifs.

Au Canada seulement près de deux cents messieurs du clergé sont parmi ses membres les plus actifs. Je ne citerai que leurs Grandeurs Mgr Archevêque de Toronto et les Evêques de Peterboro et d'Hamilton.

En enfant soumise et dévouée de l'Eglise elle a, dans ses règlements les qualifications spirituelles entièrement sous le contrôle de l'Ordre ; voyons plutôt la constitution *édition Française 1891 page 28.*

ARTICLE III

Religion

Clause 1. Tous les membres du conseil suprême et de l'association en général devront être catholiques romains de fait.

Clause 2. Toutes questions se rattachant aux qualités spirituelles d'un membre de l'association, ou d'un candidat à l'admission dans une de ses succursales, seront décidées par leurs auteurs respectifs, sauf, cependant, à appeler à l'évêque du diocèse dans lequel se trouvera la succursale.

Et aucun candidat ou membre que l'évêque et l'évêque refuseront de recommander ne pourra être admis ou tenu dans l'association.

Clause 3. Le présent article ne sera jamais changé ou modifié, et il sera inséré dans tous les exemplaires de la constitution de l'association.

Elle insiste aussi pour que ses membres demeurent toujours catholiques de fait, et s'ils faillissent à leurs devoirs comme tels, elle pourvoit à leur expulsion à l'article XIV [page 29.]

Clause 4. Tout membre qui, après procès suivant la clause 1 du présent article, aura été trouvé coupable de

négligence à remplir son devoir pascal, et qui n'en donnera pas raison satisfaisante au directeur spirituel de sa succursale, sera expulsé de l'association, et son expulsion sera consignée aux archives de la succursale.

Elle ordonne des prières avant et après toutes ses séances et commença ses assemblées les plus importantes, les sessions de ses Grands Conseils et de son Conseil Suprême par l'assistance en corps à la grand-messe ; voyons l'Ordre du jour.

Art. I. Le président étant arrivé au fauteuil, les officiers et les membres prendront leurs sièges, et au coup du maillet il se fera un silence général. Le conseil se rendra alors en corps à la grande messe.

Dans toutes ses actions elle se laisse guider par le sentiment catholique, et pour cela elle mérite d'être choisie.

JUSTIN.

Correspondance

Monsieur le Rédacteur de L'ECHO,

M'accorderiez-vous un peu d'espace pour attirer l'attention des succursales et des membres en général de la C. M. B. A. sur l'amendement actuellement proposé pour adoption dans votre Union St-Joseph de St-Hyacinthe. La question d'un organe officiel *reçu par tous les membres*, me semble être d'une importance majeure pour toute Société faisant affaires à plusieurs endroits différents au moyen de succursales.

Les organes officiels tels que déjà existants pour la C. M. B. A., comme pour l'Union St-Joseph et autres Sociétés, ne rendent pas les services qu'ils rendraient sous des circonstances différentes.

En effet peu de membres lisent ces journaux, peut-être à cause du prix d'abonnement. C'est pourtant un fait que ce prix pourrait être réduit à une bagatelle, — l'offre de L'ECHO à l'Union St-Joseph en fait preuve, — si tous les membres étaient abonnés.

Or, je prie instamment les succursales d'étudier cette question afin de décider s'il ne serait pas avantageux de supporter, à la convention de Ha-

milton, un amendement à l'effet de faire payer, par les Grands Conseils, à même le fonds général un abonnement pour chaque membre. — Je ne saurais exposer ici tous les avantages qui résulteraient d'un tel changement mais je recommande la lecture des considérants du Comité de Régie de l'Union St-Joseph. Je citerai aussi les principaux avantages qui affectent particulièrement la C. M. B. A.

Diminution des dépenses pour impression d'avis, circulaires et appels de versements, qui tous seraient publiés dans le journal.

Diminution des frais de postage par suite de la livraison gratis du journal au domicile de chaque membre.

Diminution de travail pour les Grands Secrétaires et les Secrétaires Financiers.

Vous remerciant de votre bonté et espérant voir nos membres éclairer cette question.

Je demeure votre etc.,

LASSALLE GRAVELLE,

Député de District C. M. B. A.,

Ottawa.

Ottawa, 31 mars 1892.

Aide Moral

L'action salutaire à exercer par les Sociétés de Secours Mutuel ne doit pas s'appliquer seulement aux misères matérielles, nous le répétons encore et le redisons sans cesse : elle doit s'étendre aussi, et avec autant de charité, sur les détresses morales. C'est là surtout que cette action prend une importance considérable.

Elle doit appeler les hommes à prendre soin de leur avenir, elle doit enseigner la prévoyance, le souci du lendemain, la sobriété en tout, qualités si rares de nos jours, elle doit apprendre à pratiquer dans le présent l'épargne qui est destinée à les aider dans la détresse ; elle doit les avertir qu'ils sont exposés à toutes les misères et leur offrir, en même temps, des armes pour les combattre. C'est là une des nécessités inhérentes à l'organisation parfaite du Secours Mutuel.

Il est même permis de dire plus si l'on considère les maux qui résultent

de la liberté ou de la presque liberté de conduite morale des associés. L'action du Secours Mutuel doit aussi s'étendre aux détresses morales pour garantir la stabilité du progrès matériel. Dans ce but il faudrait déjà exercer une surveillance et une sévérité des plus actives si même la nature du Secours Mutuel, né du catholicisme, n'en faisait pas une obligation : car, la contribution exigée des membres, en vue de constituer un secours pour maladies, est calculée rigoureusement en proportion de ces maladies probables, dans des conditions ordinaires. Or l'inconduite, la licence, favorisées par la non surveillance, augmenteraient cette probabilité des maladies.

Nous croyons même que l'admission de sujets déjà partiellement impotents, de ceux engagés dans une profession insalubre etc., mais ayant une conduite parfaitement et sûrement régulière serait moins dangereuse qu'une charité mal entendue à l'égard des membres vicieux, indomptables et d'un amendement reconnu impossible. Dans tous les cas, un certain relâchement à l'égard des premiers serait bien plus conforme au véritable esprit de secours mutuel catholique.

Il importe donc beaucoup, au double point de vue moral et religieux, de s'éduquer en même temps que de se secourir mutuellement.

Société d'encouragement au bien

La Société nationale d'encouragement au bien, dont le siège a été établi en l'Hôtel-de-Ville de Paris, après avoir été autorisée par décision de S. Exc. M. le Ministre de l'Intérieur en date du 2 septembre 1892, expliquait son but comme suit.

1° Propager, dans la classe ouvrière, les principes de la religion, les habitudes d'ordre, d'économie, de tempérance.

2° Combattre, par tous les moyens possibles, la funeste habitude du cabaret et du chômage volontaire du *lundi*.

3° Exciter le dévouement à la famille, provoquer les bons soins aux parents âgés, pauvres et infirmes.

4° Améliorer la position maté-

rielle des ouvriers en leur démontrant, en toutes circonstances, qu'ils ne peuvent rencontrer l'aisance et le véritable bonheur que dans l'accomplissement du devoir, la soumission aux lois, la probité, le travail et l'espoir en Dieu.

5° Tendre la main aux faibles, raffermir les timides, signaler les écueils et montrer la bonne route aux pauvres égarés.

6° Récompenser tous ceux qui auront accompli le vœu de ce programme.

7° Distribuer, tous les ans, aux aînés, et suivant la position de chacun, à eux ou à leurs enfants, des médailles d'honneur, des livrets de la caisse d'épargne, de la caisse de dotation et de la caisse des retraites, des diplômes d'honneur etc.

8° Encourager, par des distinctions honorifiques, les écrivains consciencieux, à publier des ouvrages moraux et instructifs pour les enfants du peuple.

9° Prévenir les travailleurs contre les œuvres dangereuses de ces corrupteurs émérites qui, par vanité, intérêt privé ou par un sordide salaire se font, par leurs écrits, les empoisonneurs de la morale publique.

10° Stigmatiser l'égoïsme, cette lèpre affreuse de la Société. Le christianisme veut que tous les hommes soient frères.

Hors de la voie de solidarité, de charité et d'amour, il ne peut y avoir rien de *beau*, rien de *grand*, rien de *stable* ici-bas.

11° Faire appel aux cœurs généreux et leur répéter sans cesse ces grandes vérités :

Chacun se doit à tous. Rester indifférent au bien par insouciance ou dans un but d'intérêt privé, c'est manquer à la loi de Dieu et méconnaître les droits de l'humanité.

Aux membres de l'Union St-Joseph

Nous avons fait valoir les principales considérations qui ont rendu nécessaire la mise aux voix de la motion Decelles ou de l'amendement. Nous avons dit et redit souvent, depuis quelques jours, qu'il faut absolument voter l'une ou l'autre parce qu'il devient impossible, d'après les règlements et à cause du grand nombre des maladies et du bénéfice souvent payé aux *vœux*, de prendre encore dans la caisse commune pour l'acquit de nouveaux frais d'administration. Malgré qu'elle soit bien fournie, elle n'est pas inépuisable la caisse.

Quand nous serons devenus vieux en plus grand nombre, il y aura encore plus grande fréquence et plus longue durée des maladies. Si, alors, la caisse est bien pourvue, l'intérêt sur le capital pourra et devra suppléer à l'insuffisance de la contribution mensuelle devenue fatalement en disproportion avec les exigences d'alors.

Il faut donc la ménager cette caisse, et la grossir sans cesse, et en faire notre souci continu ; il faut savoir la respecter maintenant pour en pouvoir jouir à notre heure de la jouissance. Ce souci, ce respect nous sont d'ailleurs imposés par les

règlements, dernière et suprême raison de la contribution spéciale demandée.

Nous publierons le résultat du vote donné sur la question à St-Hyacinthe et dans les succursales—séparément pour chacune de ces dernières. Et si comme nous le croyons, parce qu'il est la plus avantageuse. La motion principale est adoptée, nous continuerons à donner régulièrement chaque mois les rapports financiers et autres de chaque succursale. Ce sera là, en même temps qu'un attrait de plus pour tous les membres,—un sujet d'émulation pour ces dernières et une innovation de nature à provoquer chez soi la mise en vigueur des principes qui réussissent le mieux ailleurs.

Nous avons fait beaucoup jusqu'ici ; mais si le journal n'a pas fait tout ni même davantage dans ce sens, c'est que l'existence ne lui a pas été conservée exclusivement par les membres de l'Union St-Joseph ; n'ayant pas reçu, dès le début, tout l'encouragement que nous étions en droit d'attendre de ces derniers, il a dû se faire voie ailleurs, principalement auprès d'amis n'appartenant pas à la Société. Pour conserver ces amis, il fallait bien servir une matière qui n'eût pas d'attrait pour les seuls membres.

La Société n'en a pas souffert mais elle pouvait bénéficier d'une publicité plus considérable si la nécessité ci-dessus énoncée n'avait limité son action.

Par le nouvel arrangement, cette limitation disparaîtra. Devenu, pour ainsi dire, *journal de la Société*, de simple organe qu'il était ci-devant, alimenté d'abord par les membres pour leur bénéfice et pour celui de la Société, il sera possible de faire plus et mieux dans l'intérêt des deux ; ce qui sera fait, avec l'approbation qui lui en sera donnée.

Comité Central

LUNDI, 4 AVRIL.

Sur l'avis formel que M. P. R. l'un des membres de notre Société, a été vu en état d'ivresse très avancée les dimanche et lundi, 3 et 4 avril, il est unanimement résolu, sur proposition à cet effet, que le dit P. R. soit expulsé et son nom définitivement rayé de nos listes.

Résolu que MM. D. Dumaine, Jos Benoit et Jos. Leduc, soient autorisés et chargés de représenter ce comité et l'Union St-Joseph au comité spécial d'organisation pour la célébration de la fête patronale des Sociétés de Secours Mutuel et de la St-Jean-Baptiste.

Résolu de payer :

Pour examen d'aspirants	\$ 2.00
Aux malades	24.00
Dép. de bureau (fév. et mars) ..	3.89
Au collecteur-trésorier (mars) ..	12.50
Décès d'épouse	25.00

M. E. Lamarche ayant fait don à la Société des *bénévoles* à lui dus pour maladie, il est résolu que nos meilleurs remerciements, comme sociétaires, soient offerts au généreux donateur.

Et l'assemblée s'ajourne.

Devoirs du Patron

Les obligations du patron envers ses ouvriers à l'intérieur lui font un devoir de veiller sur eux hors de l'exploitation. En effet, pour protéger leur moralité, réprimer le mal, promouvoir et favoriser le bien, prévenir le scandale et le faire cesser au dedans, il faut de toute évidence qu'il s'occupe de leurs intérêts et de leur conduite au dehors.

On a érigé en principe que le patron n'a pas le droit de s'intéresser à la conduite de ses ouvriers hors de l'atelier. Cette maxime et la conséquence de l'idée révolutionnaire, qui assimile l'ouvrier à la machine. Autres sont les enseignements de l'Évangile : ils représentent l'ouvrier comme un enfant et le patron comme un père. Or, l'ouvrier est faible ; sa liberté ne peut être entière si elle n'est garantie par une protection désintéressée qui puisse le soustraire, même au dehors, aux influences funestes des meneurs, des politiciens, des cabaretiers et des ennemis de tout genre qui vivent à ses dépens. En pareil cas, la vigilance du père n'est ni une servitude ni une humiliation pour l'enfant. Elle doit d'ailleurs s'exercer avec une discrétion affectueuse, qui n'entrave jamais la légitime indépendance des individus et du foyer.

L'urgence des devoirs se mesure à l'étendue de l'autorité et aux moyens dont on dispose pour les remplir. À l'intérieur, le patron a l'autorité complète ; il peut facilement exercer ou faire exercer une surveillance exacte ; mais à l'extérieur, son autorité n'est guère que morale, et les moyens de surveillance ne peuvent pas être les mêmes ; d'où il suit qu'ici les devoirs sont moins rigoureux.

Le patron doit s'occuper des logements de ses ouvriers, s'assurer par lui-même ou par ses délégués qu'ils sont suffisants et n'exposent pas les membres de la famille à une promiscuité dangereuse et immorale.

On connaît les maux physiques qui découlent de logements insalubres et insuffisants : l'étiollement, l'arrêt du développement, tout un essaim de maladies sans remède. Mais ce qui est plus grave encore, c'est le mal moral. Le foyer est l'asile nécessaire de la famille, dont il maintient l'union. Là où il est remplacé par le bouge sans air, sans lumière, sans propriété possible, le père et les enfants devenus grands l'abandonnent pour aller au cabaret et vivre au dehors, et la famille n'existe plus.

Le patron fera donc bien de participer, dans la mesure de ses ressources, à la construction de maisons ouvrières. Il luttera ainsi efficacement contre une plaie de l'ouvrier, le cabaret.

Pour moraliser les ouvriers hors de l'usine, il faut avant tout pourvoir à leur instruction religieuse et à leur éducation chrétienne. Il faut ensuite leur assurer les moyens de remplir leurs devoirs en leur procurant l'occasion de pratiquer de bonnes et pieuses coutumes sans lesquelles on ne fait rien de stable.

Le patron n'est tenu de s'imposer les sacrifices exigés par divers règlements dans ce sens qu'autant qu'ils sont nécessaires au bien moral

de ses ouvriers. Si les heures ordinaires de repos suffisent, il n'est tenu à rien de ce côté. Il ne saurait être tenu non plus si les ressources matérielles lui font défaut.

Famille de l'ouvrier

Considérons l'ouvrier en dehors des relations que sa position même d'ouvrier lui crée ; étudions les nécessités de sa vie intime.

Le choix d'une compagne, si important pour tout le monde, l'est surtout pour l'ouvrier, et c'est véritablement de lui qu'on peut dire : le jour où il contracte une heureuse union est le plus beau jour de sa vie.

"L'influence des femmes sur le bien-être général, dit M. Benjamin Delessert, est immense, et dans les classes ouvrières surtout elle est, pour ainsi dire, supérieure à celle des hommes. Donnez à l'ouvrier le plus actif, le plus sobre, une femme qui n'ait ni économie, ni ordre, ni savoir-faire, jamais ce ménage ne parviendra à l'aisance ; les gains du mari seront dissipés et gaspillés ; on vivra au jour le jour ; il n'y aura jamais rien pour l'épargne. Donnez à l'ouvrier d'une activité et d'une sobriété ordinaires une femme intelligente, active, économe, elle amènera tôt ou tard l'aisance et le bien-être dans sa maison. Donnez même à cette femme un mari paresseux, dissipateur, avec son savoir-faire, son activité, son économie, elle luttera longtemps contre la misère ; elle soutiendra encore sa maison chancelante, et pour peu que les circonstances extérieures lui soient favorables, elle parviendra à élever sa famille."

L'honorable auteur que je viens de citer n'a considéré l'influence d'une bonne épouse que relativement à son bien-être matériel. Son influence morale sur l'ouvrier n'est pas moins bienfaisante. Elle adoucit ce que l'exercice continu de son rude labeur donnerait de trop âpre à son caractère, et elle le soustrait à l'empire exclusif des préoccupations purement matérielles, par l'échange de sa tendre affection et de celle des enfants auxquels elle apprend à l'aimer. Elle exerce sur lui, pour son amélioration, la plus douce de toutes les souverainetés, celle de l'amour uni à l'estime. Partagée avec elle, la joie lui est plus douce et la peine moins amère. Dans les occasions difficiles, il se félicite presque toujours d'avoir suivi ses conseils, qu'une raison calme inspire et que la piété éclaire. Il n'est point d'avantage, il n'est point de jouissance que l'ouvrier ne trouve auprès d'une bonne et tendre femme.

— Les officiers dont les noms suivants ont été élus par l'Union St-Joseph à St-Hugues :

Jos. Tremblay, Aug. Chartier, Es Deslauriers, Jos. Desautels, Jos. Lessard, Onés. Roberge.

Officiers : Président, A. Bonnier Vice-Président, L. Larivière ; Vice-Président, Jos. Desautels ; Sec. Ordon., Aug. Chartier ; Sec.-Arch. Jos. Lessard ; Sec.-Trés., H. Bélanger.

Bibliographie

"Saint Joseph ou la question ouvrière d'après l'Évangile" par le R. P. At, prêtre du Sacré-Cœur. Ouvrage dédié aux Cercles Catholiques de France—1 vol. in-12, Paris 1879, Louis Vivès, libraire-éditeur, 13, rue Delambre à Paris, France Prix : 1 fr.

Sommaire.—Chapitre I. Saint Joseph dans l'histoire. II. Saint Joseph dans l'Eglise. III. Saint Joseph époux de la Vierge Marie. Le mariage. IV. Saint Joseph à Nazareth. Le foyer. V. et VI. Saint Joseph chef de la Sainte Famille. La Famille. VII. Saint Joseph présente Jésus au temple. L'éducation. VIII. Saint Joseph ouvrier. Le travail. IX. Saint Joseph ouvrier. Les conditions du travail moderne. X. Saint Joseph au temple. Le dimanche. XI. Saint Joseph au temple. Les plaisirs du dimanche. XII. Saint Joseph à Bethléem. Le devoir politique. XIII. Saint Joseph au milieu des épreuves. La douleur. XIV. La mort de Saint Joseph. Libres-penseurs et solidaires. XV. Les socialismes. La question ouvrière devant l'Eglise et la Révolution.

Le R. P. At, déjà avantageusement connu par son livre si remarquable des catholiques : "Le Vrai et le faux en matière d'autorité et de liberté," s'adresse ici spécialement à la classe ouvrière, à tous ceux qui s'intéressent à ses besoins et qui se préoccupent de ses intérêts au point de vue social et religieux.

Il a pour cadre naturel l'histoire de Saint Joseph, modèle des ouvriers et patron de l'Eglise. Les faits évangéliques relatifs à la vie du saint Patriarche servent de point de départ à l'auteur pour exposer la série des devoirs et des vertus propres à l'ouvrier chrétien. Le mariage, le foyer, la famille, l'éducation, le travail, les conditions du travail moderne, le dimanche, les plaisirs du dimanche, le devoir politique, la douleur, tous ces graves et intéressants sujets sont traités à fond, avec autorité et sagacité et de pénétrante opportunité et de sagesse pratique.

En somme, cet ouvrage nous paraît avoir, dans le fond et la forme, tout ce qu'il faut, à l'heure présente, pour réussir auprès de l'ouvrier, pour lui faire lire, comprendre et accepter.

Association catholique

Revue mensuelle des questions sociales et ouvrières. XVIIe année. Abonnement : 20 frs. par an, 262, boulevard St-Germain à Paris, France.

Sommaire du dernier numéro. 15 pages.

Avvis. Une campagne de conférences. Excursion à travers St-Thomas, etc, etc. Etude sur le dernier état de la doctrine concernant le prêt à intérêt.

Chronique : Faits religieux ; Le mouvement catholique. Faits politiques ; Le mouvement social.

Aperçus et documents sociaux : Le congrès socialiste. L'hygiène ouvrière. L'assurance contre les acci-

dents en Autriche. Les caisses d'assurance contre les accidents dans les mines en Angleterre. La marche du mouvement social en Suisse. Le recrutement des déclassés. Ligue populaire pour la revendication des libertés publiques. Une grève d'un nouveau genre en Angleterre.

Chronique bibliographique et indications documentaires.

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'Écho, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCARR, Grand Président.

Avis aux membres de l'Union St-Joseph

Le Secrétaire Trésorier, à St-Hyacinthe, est maintenant prêt à recevoir la contribution des membres chaque dimanche et fête d'obligation immédiatement après la grand'messe, en la salle de la Société, soubassement de la cathédrale. De plus, jusqu'à nouvel ordre, on pourra également payer à son domicile, 1 rue Claude, chacun des autres jours de la semaine. Les absents, cependant, pour toute demande d'information ou communication devront s'adresser par écrit au dit Secrétaire-Trésorier qui se fera toujours un devoir de répondre complètement dans tous les ans et à court délai à telle demande.

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication," sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président. B. O. BÉLAND, Secrétaire. J. A. CADOTTE, Administrateur. Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

AVRIL

Table with 2 columns: Item and Amount. Contribution mensuelle... 40, Décès E. Guillet... 25, " E. Bouvier... 25, Total à payer... 90.

Assemblée semestrielle d'Avril

Les membres de l'Union St Joseph ne doivent pas oublier qu'ils sont tenus d'assister à l'assemblée régulière mensuelle en même temps que semestrielle qui se tiendra, à chaque endroit où il existe une succursale de la société, le dimanche 3 avril prochain en dehors de St-Hyacinthe, et le dimanche suivant, 10 avril, à St-Hyacinthe. L'assistance à cette assemblée est obligatoire, aux termes de l'article 292 des règlements sous peine de l'amende y déterminée, à moins d'empêchements tels que ceux et en la manière prévue par l'article 293.

LA YAMASKA

La débacle—La Yamaska est au pa... Le gel subit et la pluie considérable qui nous avons eue ont contribué à exciter son ire. L'inondation se fait sentir sur un parcours très considérable. La manœuvre du Tricot n'est pas à l'abri de débacle. L'eau a pénétré dans le moulin à vapeur et y cause des dommages.

Chez MM J A Coté et Louis Coté quoiqu'en mindro quant té, l'eau fait de siennes.

Les rues S-Agne, St-François, St-Limon, Piété, Ste-Marie, Concordo, St-Michel, St-Louis, S-Casimir, St-Paul, Ste Marguerite et St-Pascale, près de la rivière, sont des canaux où les voitures et les piétons n'ont plus accès. La partie basse du marché à foire est complètement inondée, et la corporation y fait traîner la glace afin de livrer passage à l'eau. Toutes les maisons le long de la rivière sont dans l'eau, et celle-ci a pénétré dans presque toutes les caves.

C'est la première fois depuis quatre ans que l'eau atteint une hauteur aussi considérable et au moment où nous mettons sous presse le niveau monte encore.

La retraite—La retraite pour les hommes est commencée dimanche soir. L'église était remplie de fidèles et il est certain que chaque exercice en amènera une foule compacte. Les éloquentes prédicateurs, M. RR. PP. Duchaussois et Hage, président à ces exercices.

Il est édifiant de voir la population entière se rendre avec autant de foi, entendre la parole de Dieu.

Nouveaux fils d'Esculape—Nous apprenons avec plaisir que MM. H. Picard, de Notre-Dame et Auguste Gaartin, le fils du secrétaire de la corporation de St-Hyacinthe, qui faisaient leurs études médicales à l'Université Laval de Montréal, viennent d'être admis membres du savant corps des médecins, après un brillant examen.

Nous offrons aux jeunes Docteurs nos plus cordiales félicitations et leur souhaitons tout le succès possible dans l'importante profession qu'ils viennent d'embrasser.

Suicide, une jeune femme se pend—Un événement d'une nature tout-à-fait tragique vient d'arriver dans la paroisse de Notre-Dame, au grand regret. Madame Elisa B. noir, épouse de Biloué Messier, a été trouvée dimanche, pendue dans un abattoir.

Madame Messier n'était âgée que de 27 ans.

Cette jeune personne donnait déjà, depuis quelque temps, des signes alarmants d'aliénation mentale. Et cette maladie l'a conduite à ce fatal dénoûment. Sa famille est inconsolable. Elle laisse quatre enfants.

Dimanche soir une enquête fut tenue à la résidence de son mari, par M. J. P. Bazinet, député coroner.

Le verdict rendu fut celui-ci : Suicide sous l'influence d'aliénation mentale.

La navigation—Une dépêche de Rimouski dit que la navigation est ouverte entre Fraserville et Tadoussac.

Juge dangereusement malade—Le juge Tessier est dangereusement malade. Il a été administré et il est probable qu'il ne recouvrera pas de cette maladie.

Accident—Un jeune homme du nom de Tanguay, employé à la démolition de l'École Normale, à Québec, a failli être englouti vivant par un pan de mur qui est tombé sur lui. Quand on l'a retiré de la position périlleuse où il était, on constata qu'il avait un bras cassé, une jambe fracturée et la crâne brisé. Ses blessures sont mortelles.

Jos. Morin,

Marchand de Chaussures (EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'automne.

TOUJOURS EN MAINS VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,

Commissaire de la Cour Supérieure COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau : No 9, Rue St-Denis, ST-HYACINTHE.

Remèdes Sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens ! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies ? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille ? N'est-ce pas la santé ? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir : vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1484, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel-Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

M. EMARD

Choisi par le Saint-Siège comme premier Titulaire de l'Évêque de Ste-Cécile de Valleyfield

On a annoncé ces jours derniers, que le Saint-Siège venait d'ériger Valleyfield en diocèse et que l'Archidiocèse de Montréal aurait un suffragant de plus. On ajoutait, que dans quelques jours les bulles d'érection seraient publiées et que le titulaire de ce siège épiscopal serait connu.

Au moment où nous mettons sous presse dit le *Monde*, nous recevons de source autorisée la nouvelle que M. le chanoine Joseph Médard Emard, chancelier de l'archidiocèse de Montréal a été appelé par le St-Père à fonder et à diriger ce nouveau diocèse.

M. le chanoine Emard est dans sa trente-huitième année. Il a fait ses études au collège de Montréal où il a été professeur pendant quelques années.

Après avoir fait son cours de théologie au Grand Séminaire des Messieurs de Saint-Sulpice, l'abbé Emard se rendit à Rome, où il prit ses degrés de docteur en théologie et en droit canon.

M. Emard connaît parfaitement l'archidiocèse et se trouve par conséquent à connaître aussi le champ ouvert à son zèle et à son gouvernement.

L'évêque de Valleyfield est le frère de M. l'avocat J. U. Emard, de Montréal. Instruit, zélé, éloquent, M. l'abbé Emard méritait la charge que les évêques du pays, de concert avec le Saint-Siège, lui confèrent aujourd'hui.

Valleyfield est bien doté d'église, de couvents, de collège, c'est un centre manufacturier important et son érection en évêché n'était qu'une affaire de temps.

Les ouvriers de Montréal seront heureux de voir le chapelain d'une de nos plus populaires associations, l'Union St-Joseph, arriver aux honneurs de la mitre.

LES DRAMES DE LA MISERE

Un arpenteur qui vient de terminer des travaux de mesurage dans le comté de Pontiac, près de la station Mackey, est arrivé à Ottawa ces jours derniers et il a raconté que toute une famille indienne a été découverte, près de Bay Lake, dans la plus affreuse misère. Les malheureuses victimes sont un indien, sa femme et leur sept enfants, dont l'aîné n'a que 15 ans. Cet indien se nomme Bowasle et il était employé par la compagnie de la Baie d'Hudson en qualité de chasseur et de trappeur. Il vivait avec sa famille dans une misérable hutte qu'il avait élevée près de Bay Lake, à environ 100 milles au sud-ouest de la station Mackey.

Le premier jour de mars, Bowasle partit pour le grand Lac à la demande de M. Christopherson, agent de la compagnie de la Baie d'Hudson. Il fit ce voyage à pied et en traînant

une tobaggan dans laquelle était tout son bagage. A son retour, alors qu'il était à plusieurs milles de son habitation, il fut soudainement frappé par la maladie et eut beaucoup de difficulté à franchir la distance qui le séparait de sa hutte.

Le lendemain de son retour, toute la famille du malheureux sauvage était malade de la grippe. Pas un membre n'était valide dans cette pauvre famille. Le temps était alors au froid et à la tempête, et les malades incapables de se procurer de la nourriture, toutes leurs provisions étant épuisées et étant trop faibles pour aller en chercher au dehors, n'avaient d'autre perspective que de mourir de froid et de faim.

Pendant qu'ils étaient dans cette terrible condition, sans nourriture, sans feu et dans la plus profonde des misères, l'épouse de Bowasle donna naissance à un enfant.

Trois jours après, Thos Philbin, un des contre-maîtres de Brouson et Weston, qui traversait la forêt à la raquette, s'arrêta instinctivement à la porte de la hutte de Bowasle soupçonnant presque le terrible drame de la misère qui s'y déroulait.

Il entra et un bien triste spectacle s'offrit à ses regards. Le père et la mère gisaient sur le sol, sans connaissance, et tous les enfants se tenaient groupés dans un coin de la hutte. L'aînée, une fille de 15 ans, avait à peine assez de force pour lever la tête et demander en mauvais français "un peu de nourriture pour les pauvres enfants."

Philbin se hâta de retourner au chantier et revint au plus vite avec des provisions et des remèdes. Philbin et ceux qui l'avaient accompagné, firent l'impossible pour sauver ces si heureuses victimes de la misère, mais il était trop tard. Lorsque le parti d'arpenteurs laissa le district quelques jours après, la mère et son nouveau-né étaient morts et cinq autres membres de la famille étaient à la dernière extrémité.

L'AVENIR DU COMTE DE STANSTEAD

Monsieur le Rédacteur,

Un grand nombre de personnes ne connaissent pas notre beau comté de Stanstead, ou, si elles le connaissent, ce n'est qu'à demi, la plupart croient qu'il n'est habité que par un petit nombre de Canadiens-Français, peu ou un mot le connaissent bien.

Ce comté à son origine, était en effet habité presque exclusivement par des colons anglais ou américains, ici et là, on voyait une famille canadienne-française. Aujourd'hui la scène change et avant peu d'années la race canadienne-française y sera en majorité. L'élément français covahit notre sol à pas de géants et par contre l'élément anglais s'en éloigne. Il ne se passe pas une seule semaine où l'on n'entende dire que telle ou telle ferme, appartenant à un anglais ait été vendue à un Canadien. Et généralement ces fermes achetées par nos compatriotes sont les plus belles de nos Cantons. Cela se comprend facilement, car les prix en sont relativement très-bas. Les prix de nos terres varient en proportion de la fertilité du sol, de l'état de culture et de la proximité du marché, ou contre commercial.

Les terres sont très fertiles, produisent le foin, les grains, les légumes de toutes sortes, et sont bien approvisionnées d'eau.

Pour donner une idée des progrès rapides qu'a fait l'élevage français, il me suffit de dire qu'il y a vingt cinq ans à peine il n'y avait qu'une seule église catholique dans ce comté, tandis qu'aujourd'hui il y en a six. Celle de la ville de Coaticook rivalise en richesse et en grandeur avec celles des vieilles paroisses de la province de Québec. Coaticook possède encore un magnifique Couvent en pierre, une académie commerciale de première classe, plusieurs manufactures importantes, un puits d'eau magnifique et plusieurs autres choses dignes d'être vues. Enfin si l'état de civilisation continue ainsi, il est évident que dans quelques années le comté sera aux deux tiers Canadien Français.

Voilà pourquoi nous, Canadiens Français, voyant la fortune nous tendre les bras, nous faisons tout notre possible pour nous y jeter au plus tôt; et pour quoi nous nous adressons si souvent à nos compatriotes afin qu'au lieu de prendre la route des Etats-Unis et du Nord-Ouest, ils viennent nous visiter et s'assurer par eux-mêmes des avantages nombreux que nous pouvons leur offrir. D'ailleurs pourquoi émigrer aux Etats-Unis lorsqu'on peut trouver chez soi ce que l'on envie et cherche ailleurs. Pourquoi s'expatrier, abandonner ses parents, ses amis et s'éloigner du sol natal, lorsque près de soi, à un pas du village qui nous a vus naître, nous pouvons vivre et faire tout aussi bien? Allons, vous qui vous préparez à partir, à aller chercher fortune ailleurs, venez nous voir. Venez et nous nous ferons un devoir de vous fournir les meilleures informations. Quoique nous vivions au milieu d'une population hétérogène, vous verrez que nous avons mis un soin scrupuleux à conserver nos vieilles coutumes canadiennes et comme vous, nous savons recevoir et mettre à l'honneur ceux qui daignent nous honorer de leur visite.

Merci M. le Rédacteur
Votre servit.

J. F. BELLE

Cultivateur.

Coaticook, P. Q.

NOTRE MARINE

Depuis une douzaine d'années, le Canada a fait un pas immense.

Il est devenu l'une des grandes puissances maritime du monde.

En 1879, notre tonnage maritime n'était encore que de 7,500,000.

Il monte en 1891 à 18,750,000—soit une augmentation de 160 pour cent.

Ces chiffres ne comprennent pas le cabotage qui, de 12 millions, en 1879 s'éleva maintenant à 25 millions, une augmentation de plus de cent pour cent.

LA PERTE DU BLE AU TEMPS DE LA SEMENCE

On estime que sur le blé confié en terre pour la semence, chaque printemps, il y a une perte de plusieurs millions de minots; de quoi nourrir des milliers de familles. Ces pertes proviennent de ce que l'on sème le blé trop superficiellement, ou trop profondément, ou d'une manière incertaine.

Si le terrain est raboteux, et que l'on sème le blé dans cette condition une grande partie du grain sera semée trop profondément. Si la terre est bien meuble, et que le grain soit enterré par la herse, il y aura nécessairement perte de grains, parce qu'il aura été semé trop superficiellement.

Le meilleur moyen à adopter, c'est de semer avec le semeur qui enfouit le grain à la profondeur voulue, et de le couvrir ensuite avec un cultivateur.

La quantité de grains à employer par arpent, pour un champ, peut bien ne pas convenir à un autre champ presque voisin et de même grandeur; la force et la condition du sol sur lequel on sème le blé doivent, dans tous les cas, être prises en considération.

Si le terrain est argileux et raboteux, par mottes, lorsque le labour n'a pas été fait en temps convenable, il faudra semer plus épais que si le sol eût été uni et bien meuble. Une terre forte et en bonne condition, produira une récolte plus forte en grain que si le sol eût été comparativement pauvre.

Au temps de la moisson, les résultats d'une semence trop faible, ou trop forte ou trop superficielle s'aperçoivent facilement. Lorsque la semence du blé est trop claire, la pousse de la paille est forte, les épis longs et les grains gros; le rendement sera comparativement faible, parce que le sol n'a pas eu l'avantage de produire plus qu'un tiers de ce qu'il aurait pu rendre, si la semence eût été un peu plus forte. Lorsque la semence est trop épaisse, la paille est abondante, mais les épis sont courts, le grain n'est pas bien rempli et le rendement en est faible. Lorsque la semence de blé est faite d'une manière irrégulière, tantôt trop claire, tantôt trop épaisse, la qualité du grain ne sera pas égale sur tout le champ; elle variera suivant le plus ou moins de semence faite dans les différentes parties du champ.

Le champ dans lequel on sème du blé doit être soigné profondément, ainsi que les raies servant à conduire le bœuf aux fossés. L'eau ne doit pas séjourner sur le sol; car si le grain qui vient d'être semé reste même une journée entière dans l'eau, ou est exposé à une trop forte humidité durant quelques jours, on peut être certain qu'il ne germera pas; c'est pourquoi on remarque parfois dans un champ de nombreux vides causés par un séjour trop prolongé de l'eau à différents endroits du champ.—*La Gazette des Campagnes*

ECHOS

Cour Supérieure—La Cour Supérieure de ce district s'est ouverte jeudi, sous la présidence de l'Honorable juge Tellier.

Accident—Jeudi après-midi, vers 11 heures M. Samuel l'Houroux, employé chez MM. Séguin & Lalimo, était à mettre une courroie sur une poulie lors qu'il se fit prendre la main. Heureusement que M. Albert Maby eut le temps de jeter la courroie à côté, sans cela il serait arrivé un très grave malheur à M. l'Houroux qui s'en est esquivé avec une légère blessure au poignet.

Personnel—Le Révérend Père Joseph-Marie, abbe mitré de l'abbaye Bellefontaine, département de Maine et Loire, France, et prieur général de l'Ordre des Trappistes, était à St-Hyacinthe jeudi en compagnie de quelques autres Pères.

Mort d'un concitoyen—Nous regrettons d'apprendre la mort d'un ancien concitoyen.

en M. le Dr Léonard Girouard, de Fall-River.

Ses restes sont arrivés jeudi en cette ville où demeurent ses parents.

Évaluation des marchandises—Les évaluateurs municipaux ont fait, mardi dernier, la visite et l'évaluation des fonds de marchandises, épicerie, marchandises sèches, feronniers, stock de manufactures, etc., dans la ville de St-Hyacinthe.

Les évaluateurs étaient MM. Louis Brousseau, Godfroy Daigault, et V. Marsseau. Ces messieurs ont trouvé que nos marchands avaient de très fortes stocks. Ils ont admiré les produits fabriqués par nos manufactures de flanelles, chausseurs, etc. Ces articles sont d'une qualité qui ne craint aucune concurrence étrangère.

Manufacture de tabac—Les industriels de Montréal qui désirent obtenir un baous pour l'établissement d'un manufactory de cigares et tabac, devaient venir à St-Hyacinthe, mardi dernier. Le Conseil s'était même assemblé à cet effet. Mais pour des raisons inconnues ils ne sont pas venus. La chose est remise à la semaine prochaine.

Personnel—L'honorable Dr Marcell, le Dr Gibson, de Cowanville, et le Dr H. A. Mignault de St-Hyacinthe, étaient à Montréal, cette semaine pour présider aux examens des Universités de faculté de médecine.

Monsieur l'abbé Joseph-Jidérie Brulé, décédé hier à l'Hôtel-Dieu de Montréal, appartenait à la société d'une messe, section provinciale.

A. X. BERNARD, Chanoine,
Secrétaire.

Evêché de St-Hyacinthe
29 mars 1892.

Monsieur l'abbé Léon Provencher, décédé le 22 du courant au Cap-Rouge, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

A. X. BERNARD, Chanoine,
Secrétaire.

Evêché de St-Hyacinthe,
25 mars 1892.

Ouverture des Chambres—Le gouvernement de Boucherville a définitivement fixé la rentrée des Chambres au 23 avril prochain.

Fabrique de corsets—MM. Dabralo et Gendron sont venus en cette ville mardi et ont déclaré que la fabrique de corsets "Eastern Towaships corset Coy" serait établie à St-Hyacinthe sous le plus court délai possible.

Les travaux de construction de la bâtisse seront commencés sous peu et poussés avec la plus grande célérité.

Nous ne savons encore quel terrain sera choisi pour l'établissement de la nouvelle fabrique.

Victime de la morphine—Le Dr Dudoir, herbologiste bien connu de Québec, vient de mourir victime de la morphine dont il faisait usage depuis longtemps. On croit qu'il s'est suicidé.

Évasion—George Parkling, condamné le 15 octobre 1891 pour vol de cheval, à 12 mois de prison, en cette ville, vient de s'évader dans la nuit du 17 au 18.

Il paraît que le soir du 17 il avait préparé un mannequin et l'avait déposé dans son lit en son lieu et place.

Vers 7½ hrs le tourne-chef est allé reformer les prisonniers suivant l'habitude. Après avoir constaté, un fanal à la main, qu'il y avait quelqu'un dans le lit, il ferma la porte à clef. Il était sous l'impression que le prisonnier était bien couché. Et il

avait d'autant moins de soupçon que ce dernier s'était dit malade.

Pendant ce temps ayant entendu du bruit dans le corridor qui avoisinait les appartements du géolier, le tourneur se voulut se précipiter pour en savoir la cause, mais le prisonnier qui était là poussa la porte et l'enferma.

A force de crier, il parvint à se faire entendre. Mais quand on vint lui ouvrir il était trop tard, le prisonnier avait pris la clef des champs.

On croit que Parkling a dû s'évader en descendant par une trappe qui se trouve dans les closets dans la cave ou bien qu'il a été obligé de défaire deux murs d'un pied et demi chacun et ces deux murs percés il se serait trouvé dans le corridor qui n'est séparé des appartements du géolier que par une porte en fer.

Le prisonnier n'avait que 7 mois à faire et était très docile.

M. A. L. de Martigny M. D. et inspecteur des prisons, a tenu une enquête mardi.

Incendie—L'hôtel Intercolonial, à St-Thomas de Montmagoy, a été incendié. Il n'y avait qu'une assurance de \$1 000. La porte est estimée à \$2,000.

Noyades—Deux hommes qui faisaient une promenade en bateau près des Chutes Niagara, ont été entraînés par le courant et lâchés dans le tourbillon. On n'a pas encore retrouvé leurs cadavres.

Sherbrooke—Nous lisons dans le Progrès de l'Est :

—M. l'abbé J. B. Chartier, procureur du séminaire de St-Hyacinthe, était en ville la semaine dernière et a pris part à la fête de M. le supérieur du séminaire de notre ville.

La Banque Jacques-Cartier—La banque Jacques-Cartier vient de commencer à Hull la construction d'un bâtiment qui embellira la rue Principale. La succursale de Hull coûtera environ \$10,000.

Revue—Le numéro d'avril de la Revue Américaine "Arens" publie différentes choses intéressantes, entre autres "La question de l'argent" par l'Hon. John Davis, M.C. "Les Voïak" par A. Fred Post. "L'Orateur des Chambres en Angleterre et en Amérique."

Le progrès—La ville de Montréal est en train de dépenser sept millions de piastres pour améliorer ses rues.

Honneur à nos compatriotes—M. Adolphe Plante vient d'être élu pour la quatrième fois maire de la ville de Lambert, dans le Minnesota.

M. S. Gibbon y a aussi été réélu comme greffier. Nos compatriotes jouent un rôle très important dans cette municipalité.

Prédicateur—Le Père Doyle, de New-York, a prononcé un grand sermon dimanche à l'église St-Patrice, Montréal.

On dit que c'est l'un des prédicateurs les plus éloquents de toute l'Amérique.

Incendie—Le feu s'est déclaré, dans l'établissement de MM. Marsau et Brousseau, rue Common, Montréal et y a causé des dommages pour environ \$18,000.

Assortiment complet de poêles de cuisine, poêles doubles, charnières, cribles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

LIBRAIRIE

—DU—

SACRE - CŒUR

Tapisseries !

Bordures !

Décorations de plafonds !

Nous venons de recevoir directement, des manufactures Américaines et Canadiennes, un magnifique assortiment de tapisseries, bordures et décorations, dessins des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée !

L. A. CHOQUET & FRÈRE,

Coin des rues Cascades et Mondor,

ST - HYACINTHE

GROS ET DÉTAIL.

JOS. DALBEC,

SELLIER

Rue Cascades

ST - HYACINTHE.

Spécialité : Harnais fins, attelages simples et doubles.

Réparations sous le plus court délai. Ouvrage garanti et à des prix défiant toute compétition.

MONUMENTAL AMOUREUX

XXXXXXXXXXXX

De constructions en pierre, brique et bois

—O—

SPECIALITÉ :

Ouvrages en ciment, Four-naises, Fours, etc.

H. N. BERNIER

XXXXXXXXXXXX

Poseur d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'alsanco, oviers (Sinks) etc.

D'après les systèmes les plus perfectionnés.

—O—

TOUJOURS EN MAINS :

TUYAUX EN GRÈS.

—O—

128, Rue Cascades

ST - HYACINTHE

L'IMPOSTEUR

IV

Yves de Villepreux était connu dans tous les groupes. C'était l'heure coquette du Jardin de la Reine. Les promeneurs allaient et venaient long des allées, tournant autour des massifs, et prenant place sur des chaises en fer, disposées sur trois rangs ; c'était un incessant mouvement d'ombrelles et de toilettes gaies s'agitant entre les branches.

Les jeunes Grecs fumaient la cigarette et leur haute taille, leur démarche souple, leur visage mince, leur nez droit, leurs grandes moustaches leur donnaient un air martial. Les jeunes femmes se faisaient suivre de leurs cameristes, chargées de leurs mouchoirs de batiste pliés en éventail. Est-il possible qu'une Athénienne de qualité porte le moindre objet, lorsque la nature a créé des Maltaises et des Albanaises tout exprès pour cela ?

Illuminé par son aureole de millions, le marquis de Villepreux était salué très bas ; les hommes lui tendaient la main et les femmes élégantes lui donnaient des sourires.

—Elie ignorera toujours d'où me vient ma richesse, cette source de la considération dont nous serons entourés, se disait-il ; et, dans cette ignorance, elle sera heureuse, car elle ne connaîtra pas le remords.

Il s'était jeté dans une allée déserte, plus favorable à la rêverie, et là seul, assis sur un banc de marbre, il demeurait absorbé.

Parfois l'ombre lente de quelque promeneur lui faisait lever les yeux. Alors, désirent être plus seul encore, il se remit en route à pas comptés, s'enfonçant dans les profondeurs vertes du jardin. Le bruit des causeries s'evoignait, et bientôt le silence ne fut plus troublé que par le craquement du gravier sous ses pas. Il s'en allait à l'aventure dans les sentiers presque déserts de ce beau parc toujours fleuri. Il ralentissait sa marche dans le bois d'orangers : il contournaient les massifs de palmiers élancés comme ceux qui bordent le Nil. Il traversa la Salle à manger du Roi, vaste salon à ciel ouvert, dont les murs sont en rosiers grimpants, entrelacés, nattés ensemble ainsi que le travail d'un vannier. Il longea le Cloître de la Reine, immense galerie de verdure, ayant pour sol un pavé de mosaïque. Il atteignit ainsi l'extrémité du jardin et s'appuya un moment à une haie de romarin.

Devant lui serpentait l'Ilissus. En cette journée printanière, il coulait doucement entre les lauriers roses. A peu de distance un groupe de colonnes rappelait la magnificence du temple de Jupiter Olympien, et devant ces colonnes, dont la beauté pure et simple s'accordait si bien avec la sobre nature environnante, devant ces derniers débris de la grandeur battue en brèche et vaincue par les siècles, le marquis de Villepreux se disait :

—Comme tout passe ! Comme toutes choses tombent en poussière.

Il ne levait pas les yeux vers l'infini du ciel pour y trouver l'espérance

et l'immortalité, mais il disait encore :

— Pourquoi me torturer ? Folie que ces scrupules. Ah ! jouissons de la vie. Ne perdons pas un jour de bonheur, puisque la vie est si éphémère. Qu'importe l'avenir ? L'avenir existe-t-il ?

Sa résolution était prise, sa décision irrévocable. Ses yeux devenaient sombres, un pli se marquait à son front, celui de l'entêtement breton. S'il avait de l'angoisse dans le cœur, il la refoulait, et mordant sa lèvre dédaigneuse, il quitta, à pas précipités, le Jardin de la reine : Hélène serait riche, tendrement aimée, Elle serait heureuse.

V

Une corbeille en vannerie dorée, remplie des fleurs les plus rares, tenait la place d'honneur dans le salon de la villa des Muses. C'était le bouquet des fiançailles. Hélène, debout près des gardenias et des jasmains, ne se lassait pas de respirer leurs subtils parfums. Elle était en beauté ce soir-là, avec une robe de tulle blanc de coupe élégante, une touffe de roses pâles au corsage ; une autre rose de même nuance dans ses cheveux blonds. Elle avait toujours sa même physionomie expressive, sincère et spirituelle : mais de plus, sur son joli visage, ce léger feu rose que donne l'émotion vive.

Yves se tenait près de sa fiancée. Le matin, chez le plus grand joaillier d'Athènes, il avait fait choix d'une émeraude entourée de brillants, montée avec une perfection rare. En ce moment la bague venait de passer des mains de Mlle Alix dans celles de Mlle Irène, et les exclamations se suivaient en écho.

— C'est trop beau, cher marquis, vous gêtez votre fiancée ; mais à quoi bon vous reprocher vos folies ; la générosité n'est-elle pas dans votre nature ?

Et Mlle Alix, en souriant gracieusement, rendit le cercle d'or au jeune homme, pour qu'il le passât lui-même au doigt d'Hélène.

— Eh bien ! mes enfants, fit alors Mlle Irène tout attendrie, de mon temps on s'embrassait au jour des fiançailles, c'était un bon usage.

Et longuement, tendrement, les lèvres d'Yves se posèrent sur le front d'Hélène.

Les bonnes tantes se retirèrent discrètement à l'extrémité du salon, et les jeunes gens demeurèrent près de la fenêtre ouverte sur la terrasse. Si le fiancé parlait peu, Mlle Michélin sentait la pression de sa main, et elle comprenait tout ce qu'il y avait d'amour et de promesses dans cette éloquente étreinte.

— Hélène, fit-il enfin à voix basse, ma chère Hélène, je ne puis vous dire comme la pensée de ce devoir de vous rendre heureuse me donnera de force et de courage. Quoiqu'il arrive, n'en doutez jamais, nul ne vous comprendra mieux que moi, ne vous aimera plus que moi, plus profondément.

Sa voix se raffermissait.

— Quand nous serons unis, n'est-ce pas, vous serez mon ange gardien. En votre présence, je me sens déjà meilleur. Ah ! chère Hélène, avec

cette émeraude qui brille à votre doigt, c'est mon cœur tout entier, je vous le jure, et tout mon amour que je vous ai donné.

Dans les yeux de la jeune fille, on pouvait lire le dévouement, l'affection d'une existence entière. Ils promettaient une tendresse absolue, ces beaux yeux limpides, couleur de pervenche, et ils se fixèrent sur le jeune marquis avec une telle reconnaissance attendrie, que le fiancé se sentit blêmir. Oh ! qu'il était lâche et misérable !... Qu'il était indigne de cette confiance et de cette gratitude.

La nuit venait, et, avec la nuit, un de ces beaux clairs de lune, comme on n'en voit qu'à Athènes, les enveloppait, les pénétrait. Ils étaient redevenus silencieux, comme s'ils eussent craint que leur bonheur ne s'envolât au bruit de leurs paroles ; mais leur cœur battait toujours, enflammé de cette inexplicable ardeur qui agite l'âme humaine à son aurore. Elle veut aimer, se donner, se dévouer.

Et puis le charme fut rompu par le lustre d'or qui s'allumait au salon et par les coups répétés du timbre. Les invités arrivaient, convoqués à cette soirée de fiançailles ; ils venaient, empressés, féliciter la future marquise.

Lord Elliott apparut à son tour, le visage pâle, le front pensif. Il faisait appel à toute son énergie pour dissimuler son vif chagrin. Il s'était juré d'être courageux devant la déception. Qu'avait-il à objecter à ce mariage ? Rien. Fortune, naissance, qualités morales, tout y était.

— Qu'ils soient heureux, pensait l'Écossais ; qu'elle surtout soit heureuse, et je pardonnerai à ce jeune et beau gentilhomme la peine qu'il me cause.

Le salon, meublé à l'orientale, avec son divan circulaire et ses tables coquettes chargées de fleurs, prenait sa physionomie des soirs de fête. D'instinct en instant le nombre des invités grandissait. Mlles de Deauville accueillaient chaque arrivant avec un sourire épanoui. Dans leurs costumes de satin mauve, avec leurs cheveux poudrés, surmontés d'un papillon d'or élégamment mêlé à de la dentelle, elles ressemblaient vraiment à deux jolis pastels au profil distingué, ayant gardé, du bel âge, un regard vif et des mains parfaites.

— Oui, my dear sir Georges, cette union réunit tout, disait Mlle Irène à l'Écossais qui venait de s'asseoir près d'elle : les convenances et les sentiments. Quel bonheur que vous ayez sauvé la vie de ce gentilhomme. Que de grâces nous vous devons de nous l'avoir présenté. Non seulement notre Hélène fait un riche mariage, mais, ce qui est mille fois préférable, un mariage d'inclination, et l'amour, dans une union, n'est-ce pas le plus doux des rêves ? Ils vont s'aimer pour toujours dans la joie, dans la peine, dans la vie et par delà la mort.

Et, de son côté, Mlle Alix confiait à une amie, Mme Kardilakis, un des noms les plus respectés à Athènes, combien l'hyménée de sa nièce la réjouissait.

— Vous ne pouvez concevoir, ma chère, à quel degré ce

jeune homme a conquis mes sympathies. Il est excessivement épris de notre chère enfant. Il se donne tout entier, l'âme avec le nom, celui-ci aussi grand que celle-là. Croiriez-vous que, le jour du contrat, il veut faire don à sa fiancée de la moitié de sa fortune. Ah ! ma chère, qu'en dites-vous ? Un million est une jolie chose à trouver sous les dentelles de la corbeille. Je l'ai toujours dit, et ma sœur Irène, dont le tact est extrême, est de mon avis, Yves de Villepreux est le gentilhomme le plus chevaleresque qui se puisse rencontrer. Du reste, dans son pays, notre futur neveu jouit de la plus haute estime. Je vous montrerai, quelque jour, les lettres élogieuses que nous avons reçues sur son compte.

Les domestiques apportaient, en ce moment, des plateaux chargés de divers rafraîchissements. Les deux sœurs quittèrent le divan, et elles s'activèrent, de groupe en groupe, offrant le jus d'orange glacé, les gelées à l'essence de rose, les grappes de raisins ambrés. La causerie s'anima ; puis les invités se répandirent dans les jardins éclairés par des milliers d'étoiles.

Sous l'avenue des Mûriers, Elie Michélin faisait les cent pas avec un archéologue récemment arrivé en Grèce. Oubliant ses hôtes et la soirée des fiançailles, il relatait ses fouilles au tumultus, et bientôt il emmena son interlocuteur dans sa vaste bibliothèque pour lui montrer des fragments d'un vase où se trouvaient modelés des animaux fantastiques. Ce vase en terre avait une anse en bronze, et l'érudit appela l'attention de son confrère sur ce fait sans exemple en archéologie.

Ils étaient fiancés depuis un mois, et le contrat, signé la veille, assurait à Hélène un million. La corbeille, arrivée à Paris, avait effrayé pendant huit jours toutes les causeries des salons. Les cartons, entourés de rubans blancs et embaumés d'un parfum léger, renfermaient des satins, des moires, du velours des dentelles rares. Dans les tiroirs du cabinet italien, en bois de rose incrusté d'argent, les écrins étaient rangés, et Mlle Alix ne savait que préféré de cette rivière de diamants, une fortune, ou de ce collier en rubis d'une royale beauté.

Les deux sœurs étaient fières de faire constater à la fine fleur de la société athénienne, qui venait défilier devant ces splendeurs, la générosité princière du marquis de Villepreux. Elle allaient et venaient devant les écrins ouverts, souriant, s'a-

nirant, devenant éloquentes, babillant comme des oiseaux de volière, passant d'un éloge à l'autre, avec une mobilité de gestes et une diversité d'expressions des plus pittoresques. Elles exultaient. Elles confiaient leur joie au vieux savant, qu'elles avaient arraché aux délices de sa bibliothèque ; elles lui faisaient remarquer la richesse des dentelles, la splendeur des étoffes, l'éclat des bijoux. Elles lui demandaient son goût sur la coupe des vêtements ; puis elles s'indignaient une fois de plus de sa complète incompétence sur pareil sujet.

— Ah ! mon cher monsieur Michelin, s'écria Mlle Irène, la voix fâchée, en vérité vous ne connaissez rien au vocabulaire de nos grandes faiseuses. Que n'est-il question d'une fiancée antédiluvienne ?

— Alors, reprit Mlle Alix, vous pourriez nous renseigner à miracle sur la tunique de lin, sur le diadème en feuilles de chêne, sur les pendents d'oreille en cuivre et les bracelets en fer. Mais hélas ! hélas ! nous ne sommes pas de votre temps, mon cher monsieur Michelin.

Et l'érudit, baissant la tête sous cette avalanche de reproches, retourna devant ses vitrines cataloguer ses médailles de bronze.

Le trousseau terminé, Mlles de Deauville songèrent aux invitations pour la cérémonie nuptiale. Très charmante cette invitation sur parchemin. D'un goût parfait et d'une distinction rare ces lettres gothiques, ce sceau de cire rouge et cette vignette représentant le castel de Villepreux, entouré de ses fossés, de son pont-levis. Quand donc Hélène irait-elle le voir cet antique château aux tourelles crénelées ? Elle aimerait à se tenir sous le porche, et, nouvelle châtelaine, à verser l'aumône entre les mains de ses vassaux assemblés. Quel délicieux et poétique voyage de nocce. Mais lorsque Mlles de Deauville insinuaient ce désir de leur nièce, Yves les écoutait avec une extrême froideur. Du reste, il parlait rarement de sa vie antérieure ; et, le faisait-il, contraint par les questions parfois indiscrètes, c'était avec répugnance et tristesse, comme s'il eût éprouvé un sentiment pénible. Les deux sœurs s'en étonnaient ; puis, aussitôt, elles trouvaient une excuse à ce langage plein de réticences.

— Pauvre cher Yves, disaient-elles, il a perdu tous les siens, et ce souvenir l'attriste ; il ne peut se résoudre à revoir ce castel où son père a rendu le dernier sou-

pir. Quelle âme d'élite ! Quelle sensibilité rare !

Alors, le léger nuage se dissipait ; l'avenir de leur nièce leur paraissait radieux, et, de tout leur cœur, elles hâtaient le jour du mariage. Il vint enfin. C'était le 10 juillet. Dans cette matinée, la joie était partout ; dans les mais murs où chantait l'alouette ; dans le ciel bleu qui jetait sur les mûriers ses longues traînées d'or ; dans la chambre d'Hélène garnie de fleurs, et où la jeune mariée se laissait parer, heureuse d'être si jolie. Oh ! seulement pour lui, son fiancé... son héros... son culte le plus noble de tous. Ses tantes mettaient, sur ses cheveux blonds et fins, le voile blanc de vierges et les paupières baissées, un doux sourire sur les lèvres, elle murmurait tout bas :

— Je suis trop tôt heureuse !..

Elle était bien sans défiance, la pauvre Hélène, et quand cette toute jeune fille, que les tristesses de la vie n'avaient pas encore effleurée, se promettait de consacrer son existence entière au bonheur de celui qu'elle avait élu comme le préféré, elle le faisait avec une loyauté et une reconnaissance sans bornes.

Mlles de Deauville s'activaient. Elles arrangeaient les plis du voile ; elles attachaient les boutons des gants ; elles plaçaient le bouquet au corsage ; puis, tour à tour, embrassant leur nièce sur le front :

— Ah ! ma chérie, s'écrièrent-elles, avec une émotion sincère, sois heureuse... Tu le mérites. Mais tu le seras, mon enfant ; quand on aime, les joies sont nombreuses.

Alors toute parée, si sympathique et si charmante dans ces biancheurs d'étoffes, qui l'entouraient comme d'un rayonnement de candeur, sa jupe de satin, ornée de point d'Angleterre, traînant derrière elle, avec des bruissements soyeux, Hélène descendit lentement. Elle souleva la portière du salon, cloisonné, et elle apparut dans l'encadrement. Oh ! la délicieuse mariée. La beauté et la franchise de son regard surtout n'auraient pu s'exprimer. Ses prunelles bleues et limpides, pleines d'amour et de foi, s'attachaient longuement sur son fiancé.

Il s'avancait vers elle. Avec une effusion ardente, il prit sa main gantée, et tandis qu'elle baissait ses longs cils sur ses joues rosées, très bas, pour elle seule, il dit avec une extrême tendresse :

Que vous êtes jolie et combien vous m'êtes chère ! Oh ! si vous saviez à quel point je vous aime... Si vous saviez...

Il avait réellement bu l'oubli. Il oubliait tout, excepté cette grande joie qu'elle serait à lui dans la vie, dans la mort. Cet immense bonheur, qui entraînait dans son existence comme un flot de lumière dans une chambre close, l'aveuglait. Sa hâte se voilait pour un instant, et il ne songeait pas que le fantôme du passé pût le poursuivre et le troubler encore.

— N'est-ce pas qu'elle est idéale, lui glissa à l'oreille Mlle Alix. Chère petite colombe ! Quel doux nid vous saurez lui faire.

Très distinguées dans leurs toilettes garnies de vieilles guipures, les tantes de la jeune fiancée conservaient le digne maintien, dont elles avaient étudié les poses pour la circonstance solennelle ; et, s'approchant des divers groupes, elles trouvaient, pour tous, un mot aimable. Elles serrèrent longuement et silencieusement la main de lord Elliott.

— Merci d'être venu, dirent-elles, chacune avec une légère variante, merci de cette preuve de suprême amitié ; merci d'avoir consenti à différer votre départ. Hélène voulait, vous l'avez compris, tous ceux qu'elle affectionne autour d'elle. Vous nous auriez tant manqué ; vous, notre meilleur ami... Et c'est demain que vous quitterez Athènes ? Vous voilà donc repris de la passion des voyages. Vous ne redoutez pas les chaleurs brûlantes du désert africain. Pourquoi aller ainsi vous exposer aux dents des lions et des panthères... Dear sir Georges, que nous perdrions à vous !

Les paroles de Mlles de Deauville arrivaient à l'oreille de l'Écossais comme un bourdonnement confus. Ses yeux ne voyaient qu'à travers un brouillard. Il demeurait très correct et très digne, dissimulait son angoisse ; mais il pensait qu'après cette douloureuse épreuve du mariage d'Hélène, il n'y aurait pour lui ni joie ni repos. Il regardait la blanche mariée. Jamais elle n'avait été si charmante, si candide que sous ce long voile de tulle. Et ce marquis, comme il était jeune et beau !

Hélène s'approcha de son vieil ami. Sir Georges avait si héroïquement dissimulé ses sentiments les plus intimes devant l'augur naissant de la jeune fille, que celle-ci ne les avait pas soupçonnés. D'ailleurs, quand on ne voit plus au monde qu'un seul être, on est incapable d'avoir l'intuition des souffrances d'autrui ; ses yeux étaient donc riantes comme le ciel bleu lorsqu'elle dit à l'Écossais :

— Vous donnerez au marquis

de Villepreux la moitié de l'amitié que vous m'avez toujours portée, n'est-ce pas, sir Georges ? Je lui ai dit quel ami vous étiez pour notre famille. Lui vous doit la vie, et il est de ceux qui n'oublent jamais. Serrez-vous la main tous les deux ensemble.

Yves pâlit extrêmement. Quel homme était-il pour demander l'estime et l'amitié de l'Écossais ? Cependant les fiancés, d'un même mouvement, tendaient leurs mains, et lord Elliott les serra loyalement toutes les deux en supportant avec héroïsme l'affreuse épreuve qu'on lui infligeait.

Midi sonnait à la cathédrale lorsque les voitures y arrivèrent. Hélène, les yeux baissés sous son voile, s'appuyait légèrement sur le bras de son grand-père. Elle montait joyeuse cette large nef au haut de laquelle l'attendait toute une existence de richesse, de noblesse, de renommée. Une lumière multicolore, descendue des vitraux, éclairait le pavé de marbre, et lui donnait éclat du prisme. Tandis qu'elle avançait dans ces rayons, on eût dit que les rubis venaient d'eux-mêmes se poser sur le satin blanc de sa longue traîne, de sorte que la jeune mariée marchait comme dans un sillon jonché de pierres précieuses. Près du chœur, d'autres vitraux, frappés aussi par le soleil étincelant, entouraient de clartés vives les chandeliers d'or sur l'autel, les bouquets de fleurs, la nappe de dentelle et le tabernacle, voilé de brocart. Hélène s'agenouilla sur le prie-Dieu de velours ; le marquis de Villepreux était à ses côtés, sa belle tête si aristocratique ressortait sur l'habit noir. Il était très pâle et baissait les yeux ; il s'inclina, lui aussi, et sembla s'abîmer dans une méditation profonde.

Les harmonies de l'orgue ne se faisaient pas entendre : On connaît peu, dans les églises d'Orient, le royal instrument ; mais, dans la tribune, un chœur de voix d'hommes, à quatre parties, laissait tomber de la voûte sonore une mélodie grave et pénétrante. Et, saisie par la splendeur de la cérémonie, éblouie par les lustres allumés, enivré par le parfum de l'encens, Hélène demandait, avec ardeur, au ciel de bénir son union. C'était bien la confidente fiancée qui aime purement, saintement, celui dont elle va porter le nom. Il était bien l'idéal de ses rêves de jeune fille. Quelle confiance absolue elle avait en lui. Comme elle se laisserait vivre, bercée par le flot si doux qui allait l'emporter. Elle vivrait, en lui donnant toutes les joies profon-

des et vraies. C'était à son devoir ! Et son cœur, délicieusement, s'attendrissait ; une larme montait à ses yeux, et de ses lèvres, entr'ouvertes par le sourire, s'échappait un soupir de bonheur.

Un soupir s'échappait aussi des lèvres de Villepreux ; mais un soupir d'indicible angoisse. La pâleur le gagnait ; un feu sombre s'allumait dans ses yeux. Le remords implacable l'avait ressaisi. Il était si coupable, si lâche, si misérable !

Il avait mal vécu, mais il avait été bercé sur les genoux d'une pieuse Bretonne ; et, des souvenirs de sa petite enfance, il restait quelque chose. Quoiqu'il eût fait pour trancher dans sa foi, annihiler son espérance, au fond de son âme avait survécu une fibre chrétienne. La tête appuyée sur ses mains, il fermait à demi les yeux, et toute son enfance innocente revenait à sa pensée. Tout jeune, il avait incliné la tête quand tintait la clochette à l'élévation ; tout jeune, en les répétant avec sa mère, il avait récité les prières, et sans qu'il les cherchât, malgré lui, par lambeaux, ces prières lui revenaient à la mémoire, leur beauté et leur poésie le saisissaient en même temps qu'elles le rassuraient d'effroi. Sa lèvre était blême. Sans un puissant effort de son énergique volonté, tout son corps se fût mis à trembler. bercée par les chants de ce cœur à quatre parties, par ces beaux airs si pleins de mélancolie, sa pensée s'exaltait. Dans le nuage bleu qui montait des encensoirs d'argent, lentement balancés, se dessinaient des images chères autrefois. Il revoyait une femme pâle et triste, en costume de veuve, qui le regardait avec une expression si tendre ; qui le serrait sur son cœur, alors qu'il était tout petit, un enfant à l'âme innocente, dont les douces paroles le faisaient sourire, dont les baisers calmaient ses pleurs.

(A continuer.)

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Yacinthe.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE

Louis Vivès

13 - Rue Delambre - 13
PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique : Ecriture Sainte - SS. Pères - Docteurs - Liturgie - Droit Canon - Théologie - Ascétisme - Philosophie - Controverses - Histoire - Vie des Saints - Divers - à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

25 Fév. '92.

MARCHANDISES
DU PRINTEMPS.

—A bon marché—

DES **CHAUSSURES**

élégantes et durables

Au Magasin populaire de

W. H. DUBOIS & CIE

122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P. Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marche, Saint-Hyacinthe

Patrons gratis à toute personne qui achètera une robe.
M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes,
à des prix exceptionnellement avantageux.

Soies, Velours, Fûches, Dentelles, Broderies,
Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc.

Des tweeds canadiens, Anglais et Ecosais, pour habillement
d'hommes défont toute compétition.

BRODEUR FRERES

Plombiers, Ferblantiers, Couvrouis

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL 1^{er} CHAUFFAGE

1 L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

* * *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * * *

Déménageront prochainement rue Saint-
Antoine, No. 31, en face du marché.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.

Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité : FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

S. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Epiceries, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HERBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité :—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi : Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très mo-
dérés. Ouvrage garanti. Agres de fromagerie, chaudières à
sucre, bassin pour sucreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous
toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

ALFRED MARQUETTE

Meublier et Bourreur

(Rue Cascades, ancienne place C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Collection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPÉCIALITÉ :—

Bureaux à Cylindre, Bibliothèques, Etc., Etc.

—CONSTAMMENT EN MAINS—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

C. ROUILLEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moulec, Son, Gru, etc., etc.

AUX FROMAGERS!

TOUTS LES ARTICLES NÉCESSAIRES POUR LES FROMAGERIES

—Tels que—

Coton, Présure, Couleur, Moules
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, Q^{ue}bec.

PACQUETTE & GODBOUT

Epiceries de Familles

EN GROS ET DÉTAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Docteur Eug. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

Magasin du Bon Marche

ETABLI EN 1877,

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marche pour leurs

Marchandises Seches

—Au Nos. 29 et 43—

RUE DE LA CASCADE

Toujours en main un assortiment considérable de Marchan-
dises Seches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Den-
telles, etc., en Gros et en Détail.

FONDS DE BANQUEROTE

A très bas prix.

Indiennes Cotons, Ducks, Jeanettes,
Shirtings, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la Livra.

ESCOMPTE TRÈS LIBÉRAL AUX MARCHANDS DE
LA CAMPAGNE.

Le soussigné continue toujours son commerce de spécialité en

Flours, Provisions et Produits de l'Ouest,

(En gros et en détail.)

À des plus Bas Prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe.

PAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et pré-
parés aux conditions les plus avantageuses.

Décapage et tournage exécutés avec le plus court délai.

Ou n'emploie que du bois de première qualité.

J. N. MORIN

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES :

Fournaises et Poeles de Cuisine,

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défont
toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91—1 a.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Batisse de la " Tribune "

Montres Américaines et Suisse, en or et en argent, horloges,
argenteries, etc. Spécialité : Lunettes en or, argent, nickel et
acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

" L'ÉCHO "

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé pour le compte de ses propriétaires, par
Boucher de LaBruère, imprimeur-éditeur, en la cité de
St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.